



Strassen, janvier 2008

Ancien N° ITM-FL 84.2

Nouveau N° ITM-SST 6202.1

<p>Eléments essentiels devant figurer dans une demande d'autorisation pour</p> <p>Ascenseurs</p>
--

La demande d'autorisation est à adresser par lettre recommandée avec avis de réception en trois exemplaires à l'Inspection du travail et des mines.

1. Concernant les stipulations de l'article 7 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

- nom, prénom, adresse du demandeur,
- nom, prénom, adresse du propriétaire,
- nom, prénom, adresse de l'exploitant,
- un extrait récent du plan cadastral,
- un extrait d'une carte topographique à l'échelle 1 : 10'000 ou 1 : 20'000.

2. Concernant l'immeuble où l'appareil est installé :

- adresse de l'immeuble où est installé l'appareil,
- le type de l'immeuble (administratif, commercial, usine, résidentiel, privé etc.),
- un plan des différents niveaux desservis (si tous les niveaux sont desservis ont la même configuration, un plan-type accompagné d'une déclaration que tous les niveaux sont disposés de la même façon).
- Un plan - coupe de la gaine de l'ascenseur comprenant les dimensions exactes

3. Concernant l'ascenseur :

- type d'ascenseur (mus électriquement, hydrauliquement, panoramiquement, pour handicapé etc.),
 - le nombre d'étages desservis,
 - la capacité en personnes,
 - la capacité en kg,
 - la vitesse de translation projetée,
- pour les ascenseurs déjà en service:
- date de la première mise en service de l'installation.

4. Dispositions spéciales indications concernant les refuges aux extrémités des gaines

- Refuges conformes à la norme EN 81
- Refuges conformes au règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 relatif aux ascenseurs, mais non conformes à la norme EN81
- Refuges non permanents : Demande de dérogation spéciale à introduire auprès de l'ITM

5. Lors d'une conception d'ascenseur déviant des réglementations en vigueur ou de la pratique usuelle :

- énumération des parties ou configurations non-conformes,
- explication et argumentation des raisons pour la configuration choisie,
- dispositifs de sécurité remplaçants ou complémentaires.

Direction

Boîte postale 27 L- 2010 Luxembourg

Bureaux : 3, rue des Primeurs L-2361 STRASSEN Tél : 2478-1 Fax: 49 14 47

Site Internet : <http://www.itm.lu>